

[Texte]

a willingness on the part of Canada to contribute to one or the other, or possibly both, of these two types of groups, and that Australia and New Zealand went further and specifically offered troops for a Commonwealth peacekeeping force.

Now that the discussions at Lancaster House have proceeded to a point where, I suppose, a third hurdle has been reached, that of achieving a cease fire, the point of decision must be rapidly approaching. I wondered if the minister has some comment tonight on the possibility of Canada providing civil observers of the election in Zimbabwe Rhodesia. Or more broadly, has she discussed with her colleagues the possibility of providing peacekeeping forces to a Commonwealth force? I would assume that we may find ourselves in a situation where we will have to respond quickly and I would hope, if I might just add a comment, that we have considered what we might most usefully do in continuing the peacekeeping tradition which Canada has achieved in the past.

As for Namibia, the minister has raised a question about Canada's interest in Namibia. I would have myself preferred if she had provided a leadership rather than raise the question. That is to say, I would have preferred it if she could have indicated a continuing involvement for Canada in the Namibia negotiations. May we assume, though, that during the time when she seeks an answer to her question that Canada will continue to participate in the so-called gang of five and be involved in the ongoing discussions? May we also assume that involvement in the group of five would necessarily raise a question about Canadian participation in a possible peacekeeping force in Namibia and we have a proposal as I understand it for a demilitarized zone along a very long and difficult border and I would assume that a significant force in order to make any impact at all would be required and I wondered whether the Minister has had discussions with her colleague, the Minister of Defence, about the theoretical possibility that Canada would or would not have the capacity to contribute.

• 2120

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): On the two questions involving Zimbabwe Rhodesia and Namibia, I think we are, if I may say so, speaking on behalf of all members in saying that we are pleased with the advance that has been made to date in the discussions that have been going on in London under the chairmanship of Lord Carrington in trying to resolve this very difficult issue in Zimbabwe Rhodesia. The fact that arrangements have been agreed to on a new constitution, on the transitional period—only the most difficult area, that of the cease fire, remains to be worked out—is indeed gratifying to members of the Commonwealth and to many others.

At Lusaka the Prime Minister indicated that Canada would be prepared to participate in some kind of a force or group

[Traduction]

cours de la période de transition. Je crois qu'à Lusaka le premier ministre et le ministre ont tous deux déclaré d'une façon générale que le Canada s'intéressait à contribuer à l'un ou l'autre de ces groupes ou à tous les deux éventuellement et que l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont fait un pas de plus et proposé de fournir des troupes dans le cadre de l'établissement d'une force du Commonwealth pour le maintien de la paix.

Maintenant, vu que les discussions à Lancaster House en sont arrivées au point où je suppose on en est à la troisième haie, soit celle du cesser le feu, je pense qu'une décision va bientôt être prise. Dans cet optique, je me demande si le ministre peut nous présenter ce soir quelques remarques sur l'envoi possible, par le Canada, d'observateurs civils lors de l'élection en Rhodésie Zimbabwe. Ou, si d'une façon plus générale, elle a discuté avec ses collègues de la possibilité de fournir une force de Commonwealth pour le maintien de la paix? Je suppose que nous allons devoir donner rapidement notre réponse et j'espère, si vous le permettez, que nous avons songé aux mesures que nous pourrions prendre et qui seraient les plus utiles pour continuer cette tradition qu'a établi par le passé le Canada dans le cadre des groupes de maintien de la paix.

Quant à la Namibie, le ministre a dit que le Canada s'intéressait à ce pays. J'aurais préféré qu'elle nous donne des directives plutôt que de soulever une question. C'est-à-dire, j'aurais aimé qu'elle indique que le Canada a continué à s'occuper des négociations en Namibie. Pouvons-nous présumer, pendant que vous cherchez une réponse à cette question, que le Canada va continuer à participer à ce que l'on a appelé le groupe des cinq et continuer à participer aux pourparlers en cours? Pouvons-nous aussi présumer que notre participation à ce groupe des cinq pourrait amener le Canada à contribuer à l'établissement éventuel d'une force du maintien de la paix en Namibie? Je crois qu'on a proposé l'établissement d'une zone militarisée le long d'une frontière très difficile et étendue. Je suppose qu'il faudrait établir une force suffisamment importante si l'on veut qu'elle ait du poids, et je me demande si le ministre en a discuté avec son collègue, le ministre de la Défense, pour savoir si éventuellement le Canada serait en mesure de contribuer à l'établissement de cette force.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Pour ces deux questions qui se rapportent au Zimbabwe-Rhodésie et à la Namibie, je crois exprimer l'avis de tous les députés en disant que nous sommes heureux des progrès réalisés dans les discussions qui se poursuivent à Londres, sous la présidence de Lord Carrington, pour résoudre ce problème très difficile. Il est en effet fort réconfortant pour les pays du Commonwealth et pour beaucoup d'autres de constater qu'on s'est mis d'accord sur une nouvelle constitution et sur la période de transition; mais il reste encore à régler la question la plus difficile, celle du cessez-le-feu.

À Lusaka, le premier ministre avait déclaré que le Canada était prêt à participer à l'établissement de quelque force ou